



ENTREPRISES / PARTICULIERS
**CONTRIBUEZ AU LOGEMENT ET À L'EMPLOI
DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ**

Arbres de la Solidarité 2022



Avec le soutien de :



www.fndsas.org

ARBRES DE LA SOLIDARITÉ CAMPAGNE 2022

Chère Madame, cher Monsieur, chers Amis

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri agit chaque jour auprès des 1700 personnes hébergées et 640 bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin d'accéder au marché de l'emploi.

En tant qu'entreprise, nous pouvons faire bouger les lignes et apporter notre soutien aux nombreux projets portés par l'association lyonnaise.

Le Comité des Amis du Foyer fait appel à vous, pour que nous puissions continuer à accompagner les personnes sans logement, éloignées de l'emploi, afin qu'elles retrouvent de façon pérenne, dignité et autonomie.

Ensemble, soutenons les actions du Foyer !

Merci !

Patrick BOCCARD



Patrick BOCCARD,
Président du Comité des Amis
du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



Contact :

Muriel THIERCELIN : muriel.thiercelin@fndsa.org



Pour + d'informations

En parrainant un arbre de la solidarité, je contribue à :



Accompagner les personnes éloignées vers l'emploi



Permettre la formation pour de meilleurs acquis



Soutenir une association locale, qui agit depuis plus de 70 ans sur le territoire rhodanien en faveur des personnes en grande précarité



Valoriser ma RSE (Responsabilité sociétale de mon entreprise) avec la possibilité de personnaliser l'arbre à mon nom.



1 arbre = 1000 euros

soit

400 euros, après défiscalisation si je suis une entreprise

(réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire annuel.

soit

290 euros, après défiscalisation si je suis un particulier

Réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 1000 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66% (réduction de 750 euros à hauteur de 20% du revenu imposable).

En fonction de la loi des finances en vigueur.





BULLETIN DE PARRAINAGE 2022

Pour permettre à l'association **d'enregistrer votre parrainage et de vous adresser un reçu fiscal**, nous vous remercions de retourner le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement à l'ordre du **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07**

SOUSCRIPTEUR (personne physique) : _____ **DÉCLARATION IRPP**

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE : _____ **DÉCLARATION IS**

PROFESSION/SECTEUR D'ACTIVITÉ : _____

NOM DU CHEF D'ENTREPRISE / RESPONSABLE DE L'OPÉRATION : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____ E-MAIL : _____

MONTANT DE : _____ EUROS, SOIT _____ ARBRE(S) DE LA SOLIDARITÉ À 1000 EUROS (SOUMIS À DÉFISCALISATION)

MODE DE RÈGLEMENT **CHÈQUE** À L'ORDRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI (Au dos précisez, « Arbres de la solidarité »)
 VIREMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CODE ÉTABLISSEMENT : **30003**

CODE GUICHET : **01200**

NUMÉRO DE COMPTE : **00037261092**

CLÉ RIB : **97**

BIC : **SOGEFRPP**

IBAN : **FR76 3000 3012 0000 0372 6109 297**

■ JE SOUHAITE QUE LE BANDEAU DE L'ARBRE PORTE LE NOM DE L'ENTREPRISE :

NOM (ou marque) à inscrire sur l'Arbre _____

■ JE SOUHAITE ÊTRE IDENTIFIÉ COMME DONATEUR ANONYME SUR LES LISTES DES PARRAINS PUBLIÉES :

OUI NON

■ JE SOUHAITE MÉDIATISER MON ACTION ET ORGANISER UNE MANIFESTATION : OUI NON

Madame, Monsieur : _____

Date : _____ Signature : _____

MARQUAGE DES ARBRES

FNDSA / ENTREPRISES 25/01/2022

